



Derrière l'égalité professionnelle se cache un enjeu favorable à tou-te-s : cette thématique n'est pas un sujet à part, elle constitue un excellent levier pour répondre aux besoins de main d'œuvre qualifiée, pour améliorer les conditions de travail, pour sécuriser les parcours professionnels, et plus largement pour accroître le bien-être des habitant-e-s.

Signé par la Région et l'Etat le 19 novembre 2012, la *Convention cadre pour l'égalité professionnelle* identifie la région Centre comme un territoire d'excellence expérimental. Portée par le Ministère des droits des femmes, elle associe en région Centre : le Conseil régional du Centre, les services de l'Etat (DRDFE - Délégation régionale aux droits des femmes et à l'égalité - DIRECCTE - Direction régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi) et les partenaires sociaux. Par le passé, des collaborations étroites ont déjà permis des actions innovantes en région Centre, par exemple pour encourager la mixité dans l'orientation et le métiers. Aujourd'hui, les acteurs sont prêts à passer à l'action pour concrétiser dans les faits l'égalité inscrite dans le droit, avec deux objectifs :

- ⇒ **Faciliter les carrières professionnelles des femmes en mobilisant tous les acteurs de l'entreprise, en particulier dans les TPE - PME**
- ⇒ **Réduire et/ou prévenir les difficultés du retour à l'emploi des personnes ayant arrêté de travailler pendant un certain temps pour élever leurs enfants, afin de sécuriser les parcours professionnels.**

L'égalité O' CENTRE, un engagement à tous les niveaux pour faire bouger les lignes

L'expérimentation engagée en région Centre pour concrétiser l'égalité professionnelle est construite de façon systémique, en additionnant un volet individuel et un volet collectif : elle vise à modifier le quotidien tant des salarié-e-s que celui des entreprises. Les **bénéficiaires** des actions seront donc à la fois **les habitant-e-s** et **l'ensemble des acteurs socio-économiques**.

L'expérimentation est constituée d'**interventions complémentaires et articulées**, elle innove en mobilisant du « droit commun » et des actions nouvelles. La vie de l'expérimentation est aussi accompagnée de **temps forts pour permettre aux acteurs d'avancer ensemble** : comité de pilotage régional, séminaires des porteurs de projets, comités locaux d'expérimentation, forum final.

Une **étude** portant sur « *le congé parental : freins et leviers du retour à l'emploi* » l'accompagne ; elle enrichit et s'enrichit de l'action.

Enfin, **l'évaluation** des actions est conduite chemin faisant pour capitaliser l'expérimentation. Elle permet de répondre aux questions essentielles : *Quel impact pour les bénéficiaires? Quels conditions et effets du dialogue social pour l'égalité?* Etc.



Fédérer les acteurs

Les groupes de travail pilotés par la Région Centre et l'Etat associent :

- les **partenaires sociaux**

- le **CESER** (Conseil économique, social et environnemental régional)
- des **chefs d'entreprises** ou des **DRH**,
- le **FONGECIF**, **OPCALIA**, **AGEFOS-PME**,
- la **caisse d'Allocations familiales du Cher** (mandatée par les autres CAF),
- **Pôle emploi**,
- l'**ARACT** (association pour l'amélioration des conditions de travail,
- l'**URCIDFF** (Union régionale des centre d'information aux droits des femmes et des familles) et autres associations spécialisées,
- des **experts** (cabinets d'étude et de conseils)
- ... et bientôt des témoins **bénéficiaires** des actions mises en place!

Les territoires ciblés en chiffres

- >> 4 habitants sur 10 de la région
- >> 10 000 personnes bénéficiaires potentielles de l'expérimentation
- >> 3 000 entreprises et 4 500 personnes en congé parental contactées par enquête
- >> 200 personnes accompagnées individuellement
- >> 600 places de formation



Vous voulez en savoir plus?

- ⇒ Préfecture de la région Centre - gyslaine.jarmakowski@centre.pref.gouv.fr - www.centre.pref.gouv.fr
- ⇒ Conseil régional du Centre - anne.audouin@regioncentre.fr - www.regioncentre.fr

Vous voulez participer aux travaux et suivre l'actualité du projet?

Vous souhaitez bénéficier des actions mises en place sur votre territoire?

- ⇒ Rendez-vous sur le site régional d'information sur la formation : www.etoile.regioncentre.fr
- ⇒ La plate-forme « mon-apres-conge-parental.com » sera prochainement mise à votre disposition.

Mise à jour 28 mai 2013

L'expérimentation en 5 étapes



Etape 1 - Novembre 2012 à Juin 2013

Cadrage institutionnel -mobilisation

L'architecture de l'expérimentation se construit à partir des différents ingrédients : Convention cadre, groupes partenariaux, cartographie et mobilisation des dispositifs existants, appel à projets régional.



Etape 2 >> Juin à Septembre 2013

Lancement des opérations

Montée en charge

Le lancement régional de la phase opérationnelle permet d'articuler les interventions, d'élaborer les ressources communes (communication, évaluation, étude), ainsi que d'engager avec les comités locaux les plans d'actions sur les zones concernées.



Etape 3 >> Septembre à Mars 2014

Déploiement des opérations

Phase 1

Les premiers mois de mise en œuvre des actions sont analysés au regard des résultats intermédiaires de l'étude et des remontées des territoires. Les actions sont réorientées au besoin et/ou étendues, pour mieux poursuivre leur réalisation au bénéfice des habitant-e-s.



Etape 4 >> Mars à Octobre 2014

Déploiement des opérations

Phase 2

Les actions se poursuivent et battent leur plein sur les territoires. Elles s'appuient sur les résultats finaux de l'étude et la mobilisation accrue des acteurs locaux.



Etape 5 >> Octobre à Décembre 2014

Bilan et transférabilité

Le bilan de l'expérimentation est dressé, guidé par le projet d'évaluation adopté conjointement. Il est partagé avec les partenaires et les bénéficiaires lors d'un Forum de clôture. Cette évaluation cerne les éléments transférables et les pistes de progrès. Elle donne lieu à un livret de capitalisation.



Quelles actions pour les femmes et les hommes de la région ?



Congé parental et emploi, une pause pour mieux rebondir

Le retour de congé parental n'est jamais simple. L'interruption d'activité, même ponctuelle, crée des difficultés : pour retrouver une place dans l'entreprise ou sur le marché de l'emploi, pour gérer son temps différemment, pour évoluer professionnellement... Et le congé parental n'est pas sans impact sur la carrière, à court et moyen terme! Ce temps de « pause bébé » est rarement mis à profit pour anticiper le retour ou saisir des opportunités. Et quand une personne est dans ce désir, elle pense qu'elle n'en a pas le droit... à tort!

L'information et la formation, des clés pour sécuriser les parcours

- ⇒ Une cartographie des dispositifs pour les personnes en « congé parental »
- ⇒ Des offres de formation : bilan de compétences, formation de remise à niveau, formation qualifiante, etc.
- ⇒ Des informations collectives et des entretiens individuels pour les personnes.
- ⇒ Des outils d'information, d'échanges et de valorisation pour les personnes.



Egalité professionnelle, un sujet au cœur du dialogue social

Les dispositions législatives ne suffisent pas. La négociation collective doit être investie comme un levier pour mobiliser tous les acteurs de l'entreprise - en particulier les TPE-PME - autour des questions concrètes favorables à l'égalité professionnelle : le congé parental, le déroulement des carrières, la promotion par la formation, l'articulation des temps de vie, etc. Un effort collectif doit également être conduit, afin de modifier durablement les stéréotypes.

Passer du cercle vicieux au cercle vertueux pour l'égalité dans les entreprises

- ⇒ Des interventions de l'inspection du travail pour contrôler et accompagner les négociations sur l'égalité professionnelle dans les entreprises
- ⇒ Des sensibilisations, des informations, de l'appui et de l'ingénierie pour construire l'égalité au sein des entreprises
- ⇒ Des outils et des ressources pour permettre aux acteurs socio-économiques d'intervenir.



1 000 hommes font le buzz, ils en parlent ... et ils s'engagent dans leur quotidien

L'égalité est favorable à tous et à toutes! L'amélioration des conditions de travail des unes fait le bonheur des autres, qu'il s'agisse des temps de vie ou de santé au travail...

Cette égalité, elle, doit se construire avec les hommes

- ⇒ Plateforme pour impliquer et valoriser des pères qui, au travers d'engagements très concrets, contribuent activement à l'égalité : « je m'engage à renégocier tous les 6 mois avec ma conjointe les jours pour enfant malade », « à parler d'égalité lors de mes 3 prochains dîners d'amis », « à aller chercher les enfants à l'école », etc...



Analyse des accords égalité pro et repérage des pratiques innovantes (Aract)

Monographie sectorielle sur la conciliation des temps de vie (Aract)

Etude régionale sur le congé parental (Vizget/E2i)

Cartographie des possibilités d'accès aux formations (Région Centre)

Suivi-évaluation de l'expérimentation (Cisame Coop)

CAPITALISATION & CONNAISSANCE

SENSIBILISATION & MOBILISATION

Leviers et acteurs mobilisés pour l'expérimentation

Promotion de l'égalité pro auprès des acteurs socio-économiques (Aract)

Facilitation du départ en formation ou du retour à l'emploi des bénéficiaires du congé parental : informations collectives pour les publics et les professionnel-le-s (UR-Cidff)

Valorisation de la place des pères et incitation à s'engager pour l'égalité femmes-hommes (M. Daupleix - consultant)

Remontée d'expériences et création d'un support "retour de congé parental" : volet entreprises et salarié-e-s (Aract)

Appui au dialogue social et à la négociation collective en entreprise : outillage et professionnalisation des acteurs (Aract)

Facilitation du départ en formation ou du retour à l'emploi des bénéficiaires du congé parental : accompagnement des projets individuels (UR-Cidff)

Plan d'action sur la négociation collective en entreprise (Direccte - Inspection du travail)

Identification de places au sein des offres de formation (Région Centre ; Opcw ; Fongecif ; Pôle Emploi)

APPUI & ACCOMPAGNEMENT

COMMUNICATION & EVENEMENTIEL

Plan de communication grand public

Film documentaire sur la valorisation des parcours de personnes en congé parental (Association "les 2 mémoires")

Communication institutionnelle (Ministère et Préfet de région ; Région Centre ; autres partenaires)